

Va, et ne pêche plus

Jean 8.1-11

Introduction

La semaine dernière, nous avons terminé le chapitre 7 de l'Évangile de Jean.

- Jésus se trouve à Jérusalem lors de la fête des huttes
- il prêche au temple, annonçant la bonne nouvelle de la vie éternelle
- une partie de la foule est favorable à Jésus
- mais les chefs religieux restent incrédules et veulent sa peau
 - ils n'arrivent pas à l'arrêter, et même les gardes envoyés pour le saisir ne le font pas parce qu'ils sont stupéfaits par son message

Nous étudions aujourd'hui le début du chapitre 8.

- *lisons Jean 8.1-11*

1. L'authenticité du passage

Le premier point que j'aimerais aborder est la question de l'authenticité du passage.

La très grande majorité des théologiens et commentateurs arrivent à la conclusion que ces versets 1 à 11 n'étaient pas dans le texte original en langue grecque de l'Évangile de Jean.

- la quasi-totalité des plus anciens manuscrits qui nous sont parvenus ne contiennent pas ce passage
- aucun des Pères de l'Église des trois premiers siècles ne mentionnent ce passage, même ceux qui ont écrit des commentaires sur l'Évangile de Jean
- plusieurs mots dans ces onze versets ne sont jamais utilisés par Jean
 - par exemple : « scribes » (v. 3)

Mais il y a des arguments en faveur de son authenticité.

- un manuscrit ancien et considéré comme très fiable le contient, ainsi qu'un grand nombre de manuscrits secondaires
- Jérôme a souligné ce fait au 4^e siècle et a inclus le passage dans sa Vulgate en Latin
- Augustin a défendu son authenticité, émettant la possibilité qu'il ait été enlevé plutôt qu'ajouté parce qu'il semble présenter Jésus comme tolérant face au péché
- même si plusieurs mots ne font pas partie du vocabulaire habituel de Jean, une phrase est typique de Jean, même exclusive : le début du v. 6

- à 11 reprises, Jean insère en parenthèse dans le récit un commentaire, une explication des paroles prononcées, et ni Matthieu, ni Marc, ni Luc ne le font

Quoi qu'il en soit, nous n'avons aucune raison de douter que cet épisode soit réellement survenu dans le ministère de Jésus.

- ce passage ne contredit en rien le Nouveau Testament
- au contraire, il contient une illustration formidable de la bonne nouvelle de Jésus
- Dieu a permis qu'il fasse partie du canon de la Bible

Étudions maintenant le passage. Voyons d'abord le piège qui a été tendu à Jésus.

2. Le piège

Jésus est de retour dans le temple et il enseigne.

- tout le peuple est venu à lui : il est devenu le centre d'attention

Des chefs religieux viennent l'interrompre en lui amenant une femme adultère.

- ils s'adressent à lui avec le titre respectueux de « maître », mais c'est hypocrite
- ils l'informent que la femme a été prise en train de tromper son mari
- et ils lui demandent : « *Moïse, dans la loi, nous a prescrit de lapider de telles femmes : toi donc, que dis-tu?* » (v. 5)
 - « lapider », c'est exécuter en lançant des pierres jusqu'à ce qu'il meure

C'est vrai que dans la loi de Dieu donnée à Israël dans l'Ancien Testament, l'adultère était passible de la peine de mort.

- Deutéronome 22.22 : « *Si l'on trouve un homme couché avec une femme mariée, ils mourront tous deux, l'homme qui a couché avec la femme, et la femme aussi. Tu extirperas ainsi le mal du milieu d'Israël.* »
- mais notons que *les deux* qui avaient couché ensemble devaient mourir
 - où est l'homme qui a couché avec cette femme?
 - il semble que les Juifs à l'époque de Jésus étaient beaucoup plus sévères envers les femmes que les hommes, ce qui dévoile leur injustice
 - on autorisait l'homme à divorcer de sa femme pour n'importe quelle raison
- ici, les chefs religieux ne se soucient pas de la justice; ils ne cherchent qu'une raison d'accuser Jésus
 - et ils utilisent la vie de cette femme pour tenter d'y parvenir!

Leur tactique est astucieuse. Le piège semble même impossible à éviter.

- si Jésus répond de ne pas lapider la femme, ils vont l'accuser qu'il enseigne à enfreindre la loi
- si Jésus répond de la lapider, ils vont l'accuser de ne pas être réellement celui qui apporte la grâce de Dieu comme il le prétend

- s'il répond qu'il ne sait pas, ils vont l'accuser de ne pas être un vrai maître et d'avoir dupé le peuple

Voyons maintenant la réponse de Jésus.

3. La réponse

Comme première réponse, Jésus, qui est assis, s'abaisse et écrit avec le doigt sur la terre.

Il y a eu toutes sortes de spéculations au sujet ce qu'il a écrit.

- ce n'est pas important pour la compréhension du récit, sinon ce serait mentionné

Ce qui est plus intéressant, c'est la signification du geste.

- il se peut que ce soit symbolique, comme l'a supposé Augustin :
 - comme l'Éternel a écrit avec son doigt les commandements sur des tables de pierre, Jésus, le nouveau législateur, a écrit avec son doigt sur la poussière de la terre d'où provient l'homme
 - Jésus est venu pour que les cœurs soient transformés et produisent des fruits (une illustration de ce qui est tiré du sol)
- mais il se peut tout simplement que Jésus a voulu signifier que leur demande ne le concernait pas et qu'il n'embarquait pas dans leurs pratiques
 - il n'est pas venu pour être leur juge
 - cela ressemble à sa réponse en Luc 12.13-14 : *« Quelqu'un de la foule dit à Jésus : Maître, dis à mon frère de partager avec moi notre héritage. Il répondit à cet homme : Qui m'a établi sur vous pour être juge ou faire des partages? »*
 - il dira au v. 15 : *« Vous, vous jugez selon la chair; moi, je ne juge personne. »*

Mais les chefs religieux continuent de le questionner pour le forcer à répondre.

- alors Jésus se redresse et leur dit une phrase qui est devenue célèbre même chez les athées : *« Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre »*
 - puis, il s'abaisse encore et recommence à écrire
- c'est du génie... une réponse qui montre la sagesse infiniment supérieure de Jésus
 - une démonstration de Proverbes 26.4-5 : *« Ne réponds pas à l'insensé selon sa stupidité, de peur que tu ne lui ressembles toi-même. Réponds à l'insensé selon sa stupidité, de peur qu'il ne devienne sage à ses propres yeux. »*
- Jésus approuve la loi
 - la loi de l'Ancien Testament était parfaite
- mais il souligne le point capital que pour condamner, on ne doit pas soi-même être coupable
 - l'attention est détournée de cette pauvre femme et est tournée vers le cœur de chacun de ses accusateurs

Même s'ils sont habituellement hypocrites, personne ici n'ose jeter la pierre.

- qui va prétendre être parfait?
 - ils sont accusés par leur conscience, peut-être saisis de remords
 - plusieurs d'entre eux avaient peut-être même commis l'adultère
 - Romains 2.1 est à propos pour ceux qui condamne les autres : « *Tu es donc inexcusable, qui que tu sois, toi qui juges, car en jugeant les autres, tu te condamnes toi-même, puisque toi qui juges, tu agis comme eux.* »
- alors ils s'en vont tous un après l'autre

Le seul qui est digne de condamner, c'est Jésus, mais il n'est pas venu faire cela.

- voyons ce qu'il dit ensuite à cette femme

4. La grâce

Jésus lui demande : « *Femme, où sont tes accusateurs? Personne ne t'a condamnée?* »

- il retourne l'attention sur elle
- elle répond : « *Personne, Seigneur* »
- elle ne peut que constater que grâce à Jésus elle est épargnée

Et Jésus ajoute : « *Moi non plus je ne te condamne pas; va, et désormais ne pèche plus.* »

- quel grand poids est enlevé des épaules de cette femme!
- et si elle s'est convertie à Jésus ce jour-là, la phrase de Jésus « je ne te condamne pas » prend un sens très profond et a une portée éternelle
 - il est en train de lui dire : « tous tes péchés sont pardonnés », « tu es sauvée »
- Romains 8.1 : « *Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Christ-Jésus* »
 - Jean 3.17 : « *Dieu, en effet, n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui.* »
 - à la fin des temps, quand tous paraîtront devant le trône de Dieu, ceux dont le nom est inscrit dans le livre de vie, le livre de Jésus-Christ, seront épargnés du jugement et seront admis dans le Royaume éternel de Dieu

Mais attention, cela ne signifie pas que le péché n'est pas grave.

- tout péché doit être puni; Dieu demeure toujours juste dans ses sentences
- si nous ne sommes pas condamnés en joignant les rangs de Jésus, c'est parce qu'il a payé le prix à notre place
 - Jésus a subi notre punition à la croix
 - Jésus, le seul digne de condamner, a accepté de subir notre condamnation!
- si Jésus a pardonné les péchés de cette femme, c'est parce que peu de temps après, il allait s'offrir en sacrifice pour elle

En réponse à la grâce, la demande de Jésus à la femme montre aussi que le péché reste grave : « *Va, et ne pèche plus.* ».

- si elle a compris que Jésus est son Sauveur, elle a aussi fait de lui son Seigneur
- par reconnaissance, elle va changer radicalement de vie, elle va se repentir
- ses œuvres mauvaises seront remplacées par des œuvres bonnes
- Éphésiens 2.8-10 résume bien la grâce, mais aussi son effet : *« C'est par la grâce... que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie. Car nous sommes son ouvrage, nous avons été créés en Christ-Jésus pour des œuvres bonnes que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions. »*
 - on n'est pas sauvé par les œuvres, mais on est sauvé pour des œuvres
 - on n'est pas sauvé parce qu'on arrive à ne pas pécher, mais si l'on est sauvé, l'objectif doit être de ne plus pécher; l'objectif visé est la perfection

Conclusion

Ce qui ressort en premier de ce passage, c'est la grâce de Jésus.

- mes frères, faisons de même; soyons pleins de grâces pour nos frères
- quand un frère ou une sœur se repent et demande pardon, même à répétition, soyons très prompts à pardonner, même 77 X 7 fois

Ne jugeons pas nos frères pour les condamner.

- commençons d'abord par nous juger nous-mêmes... ça devrait occuper une bonne partie de notre temps
- puis jugeons nos frères, non pour les condamner, mais pour les aider, les gagner, les sauver
- car un chrétien qui s'enfonce dans le péché et persiste dans son entêtement ne peut plus prétendre être un chrétien
- Matthieu 18.15-17 : *« Si ton frère a péché, va et reprends-le seul à seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. Mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire se règle sur la parole de deux ou trois témoins. S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église; et s'il refuse aussi d'écouter l'Église, qu'il soit pour toi comme un païen et un péager. »*

Rappelons-nous que le péché est grave.

- ne soyons pas ingrats face à la grâce du Seigneur et luttons contre le péché
- ne cherchons pas d'excuses
- le Saint-Esprit nous rappelle ce matin : *« Allez, et ne péchez plus »*
- 2 Pierre 3.14-18 : *« C'est pourquoi, bien-aimés, dans cette attente, efforcez-vous d'être trouvés par lui sans tache et sans défaut dans la paix. Considérez que la patience de notre Seigneur est votre salut... Vous donc, bien-aimés, qui êtes prévenus, soyez sur vos gardes, de peur qu'entraînés par l'égarement des impies, vous ne veniez à déchoir de votre fermeté, mais croissez dans la grâce et la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. A lui la gloire, maintenant et jusqu'au jour de l'éternité! »*